

Séance extraordinaire du 19 mai 2015



2015-05
95

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 19 mai 2015 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe (maire suppléant)
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Rosaire Coulombe, maire suppléant.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION / RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Tous les membres du conseil n'étant pas présents, ils ne peuvent renoncer à l'avis de convocation. L'ordre du jour publié à cet avis de convocation sera celui utilisé par le conseil.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Médaille du Lieutenant-gouverneur

Conférence d'Hydro Québec, 26 mai 2015

Congrès provincial des Villages Relais : La Guadeloupe

Conférence de Mme Marie Paul Ross, 21 mai 2015, 19h00

Marché aux puces : 13 juin 2015, cour de l'église : besoin de bénévoles

Rencontre Express Beauce Etchemin : 15 juin 2015, 19h00, Hôtel de ville La Guadeloupe

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SESSION / RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 04.01 - Session régulière du 13 avril 2015**
- 05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 06 - CORRESPONDANCE**
 - 06.01 - Bordereau de correspondances**
- 07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire**
- 08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**
 - 08.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en avril 2015 et des engagements du mois**
- 09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics**
 - 09.02 - Ouverture d'appel d'offres - vente des portes de l'ancien CLSC**
 - 09.03 - Suivi des opérations de traitement des eaux usées**
 - 09.04 - Séparation des eaux, travaux de la 9e rue Ouest**
 - 09.05 - Hôtel de ville**
 - 09.06 - Affichage de poste : camionneur manoeuvre**
- 10 - LOISIRS-TOURISME**
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**
- 11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**
 - 11.02 - Demande de dérogation mineure, M. Michel Poulin**
 - 11.03 - Adoption des États financiers 2014 de l'OMH La Guadeloupe**
 - 11.04 - Main levée, dette de SDIG envers la municipalité**
 - 11.05 - Demande de crédit de taxes**
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances**
 - 12.02 - Comptes du mois d'avril 2015 et engagements financiers du mois suivant**
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois d'avril 2015**
 - 12.04 - Dons et commandites**
 - 12.05 - Nomination d'un maire suppléant**
- 13 - LÉGISLATION**
- 14 - DIVERS**
- 15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-05
96

04.01 - Session régulière du 13 avril 2015

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 13 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 13 avril 2015, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de mai 2015 (item 6.01.01). Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.02 MRC Beauce-Sartigan
 - 6.01.02.01 Entrée en vigueur du règlement 2015-86 Règles de contrôle et de suivi budgétaire
 - 6.01.02.02 Entrée en vigueur du règlement 2004-71-27 modifiant le schéma d'aménagement
- 6.01.03 Correspondance MRC - MDDELCC

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Monsieur le maire suppléant dépose un document préparé par Services Sanitaires Denis Fortier inc. et demande au conseiller au siège # 4 de le commenter.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois d'avril 2015 est de:

- Déchets industriels et commerciaux 13.01 T.M. /4 semaines;
- Déchets résidentiels 47.14 T.M. /5 semaines;
- Recyclage Eco-Centre 29.95 T.M. /5 semaines;
- Recyclage industriel et commercial 10.99 T.M. /5 semaines;
- Recyclage résidentiel 16.70 T.M. /5 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2015 est de 550 tonnes métriques, soit une moyenne de 45.83 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2015-05
97

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 9 avril 2015.

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 avril 2015 du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

2015-05
98

08.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en avril 2015 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois d'avril 2015 pour un montant de 9,537.22 \$
- les engagements du mois de mai 2015 reliés au service d'incendie, au montant de 6,510 \$

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics

Aucun procès-verbal à déposer

**2015-05
99**

09.02 - Ouverture d'appel d'offres - vente des portes de l'ancien CLSC

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a lancé un appel d'offres public portant le # 04-015 concernant la "vente d'un lot de portes intérieures usagées";

Attendu le rapport d'ouverture de cet appel d'offres déposé devant ce conseil et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la soumission de M. Robert Bolduc (électricien) au montant de 1,920.00\$
- le soumissionnaire retenu devra avoir pris possession et libérer le local d'entreposage avant le 30 juin 2015

Adoptée unanimement

**2015-05
100**

09.03 - Suivi des opérations de traitement des eaux usées

Attendu que les responsabilités du ministère des affaires Municipales du Québec, en matière de supervision des opérations de traitement des eaux usées des municipalités, ont été transférées au ministère de l'Environnement du Québec, depuis la fin avril 2015;

Attendu que le ministère de l'Environnement nous informe qu'il n'assumera pas:

- la validation mensuelle des données au registre informatisé SOMAE
- la préparation du rapport annuel d'activités de traitement des eaux usées

Attendu les propositions de services professionnels déposées devant ce conseil permettant à la municipalité d'assumer ces nouvelles responsabilités, savoir:

- Services techniques et formation en eau (M. Stéphan Mimault)
- WSP (St-Georges)

Attendu que la municipalité souhaite que son directeur des travaux publics soit formé, sur une période de 24 mois, à l'opération de l'usine de traitement des eaux usées et à la validation des données techniques mensuelles;

Attendu que WSP intervient depuis plus de 25 ans dans le dossier du traitement des eaux usées de La Guadeloupe, détenant ainsi une expertise et un historique d'opération de l'usine et des réseaux;

- que cette firme intervient déjà dans la préparation du rapport annuel (traitement des eaux usées) à produire au ministère de l'Environnement fédéral

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité de retenir la proposition de WSP (St-Georges) ingénieurs / consultants

Adoptée unanimement

**2015-05
101**

09.04 - Séparation des eaux, travaux de la 9e rue Ouest

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe procèdera aux travaux de réfection de la 9e rue Ouest, au cours de l'exercice 2015;

Attendu que la réglementation municipale prévoit déjà que lors d'une construction neuve les raccordements de l'immeuble à l'égout sanitaire et à l'égout pluvial soient séparés de telle sorte qu'il ne puisse y avoir aucune infiltration d'eau pluviale dans le réseau d'égouts sanitaire;

Attendu que les travaux de réfection de la 9e rue Ouest impliqueront, pour plusieurs immeubles déjà construits, une correction des raccordements actuels;

Attendu l'estimation préliminaire des travaux à réaliser sur chacun des terrains privés concernés par les travaux, préparée par WSP inc. ingénieurs / consultants, laquelle est déposée devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- que la municipalité de La Guadeloupe assume les coûts de modifications des raccordements privés, de séparation des eaux pluviales et de l'égout sanitaire pour chacun des immeubles identifiés à l'estimé préliminaire préparé par WSP inc. dossier 151-02368-00, en date du 2015-05-11;
- modifie le règlement 462-2015 afin d'y inclure cette estimation supplémentaire de travaux et en décréter l'exécution
- autorise WSP inc. à modifier l'appel d'offres relatif aux travaux de la 9e rue Ouest afin d'y inclure un addendum touchant spécifiquement ces travaux

Adoptée unanimement.

09.05 - Hôtel de ville

Reporter à une séance ultérieure

**2015-05
102**

09.06 - Affichage de poste : camionneur manoeuvre

Le directeur général informe le conseil qu'il a procédé à l'affichage interne du poste de camionneur manoeuvre (remplacement pour congé maladie). À la fin du délai imparti pour l'affichage interne, vendredi le 15 mai 2015, 13h00 aucune candidature n'a été déposée.

Le directeur général procédera à l'affichage externe le plus rapidement possible. Cet affichage ne peut couvrir que le remplacement de ce poste pour la période

de congé maladie;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que soient mandatés les conseillers suivants pour participer au comité de sélection sous la responsabilité du directeur des travaux publics:

- M. Michel Roy
- Mme Lise Roy

Adoptée unanimement

10 - LOISIRS-TOURISME

10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

Aucun rapport à déposer

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Aucun procès-verbal à déposer

**2015-05
103**

11.02 - Demande de dérogation mineure, M. Michel Poulin

Dépôt d'une demande de dérogation mineure de M. Michel Poulin pour la propriété située au 587, 13e Avenue et sise sur le lot 25-B-1-1 du Rang A du canton de Forsyth.

Cette demande de dérogation vise à:

1. Autoriser l'implantation d'un garage sur un terrain séparé du bâtiment principal (résidence) par une rue.
 - Le garage sera construit sur le terrain face à la résidence principale qui est située au 443, 12e rue Ouest.
 - Lorsque l'opération cadastrale sera terminée, les deux bâtiments auront le même numéro de matricule mais seront séparés par une rue (12e rue Ouest)
2. Autoriser l'implantation du garage à plus ou moins un mètre de la ligne avant du terrain.
 - Aucun article du règlement municipal ne spécifie de règle pour l'implantation d'un bâtiment accessoire lorsque celui-ci est construit sur un terrain séparé par une rue du bâtiment principal. La marge de recul avant minimale est normalement de 7,5 mètres pour les résidences.
 - L'emprise municipale de ce secteur (12e rue Ouest) est de plus ou moins 4 mètres
3. Autoriser la construction d'un garage d'une superficie excédent de 5% celle autorisée par l'article 4.3.1 du règlement de zonage no 373-2007 de la municipalité. La superficie demandée est de 969 p2
 - La superficie maximale, fixée par le règlement, est de 80% du bâtiment principal soit 917,2 p2
4. Autoriser l'installation d'une porte de garage d'une hauteur de 12 pieds pour pouvoir y stationner un camion de livraison de 11p de hauteur.

Attendu que cette dérogation ne portera pas atteinte à la jouissance et au droit de propriété du voisin

Attendu les recommandations suivantes du comité d'urbanisme :

- Installation d'une clôture le long de la 13e Avenue
- Plantation d'arbre pour diminuer l'impact visuel du garage

Attendu le dépôt d'un plan en 3 dimensions joint à la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité de demander au comité d'urbanisme, en comité plénier avec le conseil, de revoir la demande de dérogation mineure de M. Michel Poulin.

Adoptée unanimement

**2015-05
104**

11.03 - Adoption des États financiers 2014 de l'OMH La Guadeloupe

Attendu le dépôt des états financiers vérifiés de l'OMH La Guadeloupe pour l'exercice financier 2014

En conséquence:

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'adopter les états financiers vérifiés de l'OMH La Guadeloupe pour l'exercice financier 2014
- d'autoriser la secrétaire trésorière à procéder aux déboursés suivants constituant l'ajustement de la contribution annuelle de la municipalité à la couverture du déficit d'exploitation:
 - déficit d'exploitation 2014 de l'OMH: 387.00\$
 - programme de supplément au loyer : 960.00\$

Adoptée unanimement.

**2015-05
105**

11.04 - Main levée, dette de SDIG envers la municipalité

ATTENDU qu'aux termes d'un acte reçu par Me Martin Hamel, notaire, le 10 juin 2003, sous le numéro 8 627 de ses minutes, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Frontenac, le 16 juin 2003, sous le numéro 10 491 412, la municipalité a vendu à la Société de développement industriel La Guadeloupe un immeuble connu et désigné à l'époque comme étant une partie du lot 20 du rang sept du cadastre du canton de Forsyth, circonscription foncière de Frontenac;

ATTENDU que la transaction précitée est intervenue pour la somme de dix-huit mille sept cent cinquante dollars (18 750,00 \$), dont sept cent cinquante dollars (750,00 \$) payé comptant, alors que l'acte indiquait : *Quant au solde, soit la somme de dix-huit mille dollars (18 000,00 \$), l'acquéreur s'engage à le payer au vendeur comme suit : lors de la vente totale ou partielle, par l'acquéreur, de l'immeuble acquis ce jour.*

ATTENDU que le solde dû était garanti par une hypothèque sur l'immeuble vendu;

ATTENDU que le solde dû n'a pas encore été acquitté;

ATTENDU, d'autre part, qu'une entente est intervenue entre la Société de développement industriel La Guadeloupe et la municipalité, en vertu de laquelle le solde dû sera acquitté d'une autre façon le tout tel qu'exprimé à la résolution 2015-04-86 de la municipalité La Guadeloupe;

ATTENDU que cette transaction sera finalisée incessamment;

ATTENDU que la vente à intervenir doit être effectuée mais libre de toute hypothèque;

En conséquence:

Il est proposé par M. Michel Roy il est résolu à l'unanimité:

- d'accorder une main levée totale de l'hypothèque détenue par la municipalité et constituée dans l'acte publié sous le numéro 10 491 412.

- de mandater M. Rosaire Coulombe, maire suppléant, et monsieur Marc-André Doyle, directeur général/secrétaire-trésorier, pour la signature de l'acte notarié de main levée.

Adoptée unanimement.

**2015-05
106**

11.05 - Demande de crédit de taxes

Lors de la réunion du 13 avril dernier, une lettre de M. Gérald Fortier déclarant se porter acquéreur de l'immeuble de la Société de Développement Industriel de La Guadeloupe situé au 765 8e rue Est La Guadeloupe, a été déposée à l'item 11.08.

Le conseiller au siège #3, M. Michel Roy, a rencontré M. Gérald Fortier et résume le dossier d'acquisition pour lequel M. Fortier a bénéficié d'une procédure d'option d'achat où les loyers payés à SDIG, au cours des années, abaissent d'autant le prix de vente;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- de refuser la demande de crédit de taxes de M. Gérald Fortier

Adoptée unanimement

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances

Aucun procès-verbal à déposer

Le directeur général dépose :

- les états des activités financières sommaires
- les états des activités financières détaillées

**2015-05
107**

12.02 - Comptes du mois d'avril 2015 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois d'avril 2015, au montant total de 158,510.84 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	23,182.78 \$
• Comptes à payer	80,506.06 \$
• Salaires nets versés	31,739.62 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>23,082.38 \$</u>
• Total	158,510.84 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de mai 2015 pour un montant total de 101,130.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses

incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois d'avril 2015

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois d'avril 2015

**2015-05
108**

12.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Polyvalente Bélanger - Méritas.....50.00\$
- Relais pour la vie.....\$
- Club de la Fraternité La Guadeloupe.....\$
- Noël du Bonheur.....\$

Adoptée unanimement.

**2015-05
109**

12.05 - Nomination d'un maire suppléant

Attendu que le maire suppléant actuel, monsieur Rosaire Coulombe, couvre la fonction de Mme la mairesse pendant sa période de convalescence;

Attendu qu'il est nécessaire de nommer un 2e maire suppléant en cas de non disponibilité, vacances ou absence du maire suppléant;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité de nommer M. Michel Roy maire suppléant # 2.

Adoptée unanimement.

13 - LÉGISLATION

Aucune législation.

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2015-05
110**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h50

Rosaire Coulombe, maire suppléant
trés.

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.